

« VERS L'INTERDICTION COMPLÈTE
DES MINES ANTIPERSONNEL » :
CONFÉRENCE SUR LA STRATÉGIE INTERNATIONALE
OTTAWA, 3 AU 5 OCTOBRE 1996

INFORMATION À L'INTENTION DES MÉDIAS

1. ACCRÉDITATION

Les représentants des médias devront détenir un laissez-passer pour avoir accès aux locaux mis à leur disposition par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Toutes les agences de presse reconnues peuvent obtenir l'accréditation nécessaire. Les journalistes pigistes doivent être parrainés par une agence de presse reconnue, et annexer à leur demande une lettre attestant de leur affectation. Le formulaire ci-joint devra être rempli et renvoyé le plus tôt possible à l'adresse ci-après, ou encore présenté au Centre de conférences entre le 3 et le 5 octobre. Le centre des médias, situé dans le Centre de conférences, traitera les demandes de 7 h 30 à 17 h les trois jours.

2. VOYAGE/HÉBERGEMENT

Les représentants des médias prennent leurs propres arrangements en matière de voyage et d'hébergement.

3. CENTRE DES MÉDIAS

Le centre des médias est accessible depuis l'entrée du Centre de conférences donnant sur la promenade Colonel By. Il sera ouvert de 7 h 30 à 17 h du 3 au 5 octobre.

Deux locaux seront mis à la disposition des médias pendant toute la conférence :

- la salle de travail, installée dans le **salon Sussex**, sera équipée de téléphones (appels locaux seulement), de télécopieurs (frais d'interurbain assumés personnellement) et de prises pour les ordinateurs;
- le théâtre adjacent, appelé **salle Sussex**, pourra être réservé, selon l'ordre des demandes, par les délégations désireuses d'organiser des entrevues. Cette salle ne sera toutefois pas libre le 3 octobre entre 14 h et 19 h et le 4 octobre entre 14 h et 18 h. Les journalistes auront accès à la salle de travail, au théâtre et à tous les autres locaux sur place sauf indication contraire.